

L'essentiel

Bulletin
d'Information Communal

Numéro 17 | Juillet 2025



Madame, Monsieur,
Chers administrés,

Je suis très heureux de vous partager ce numéro estival de l'essentiel. Il se veut être une restitution certes, concise mais fidèle de l'activité de votre commune.

Avant toute chose, les grandes lignes budgétaires sont mises en avant. Les efforts entrepris par le conseil municipal ont permis de maîtriser le niveau de fiscalité local, sans que l'inflation de ces dernières années ne soient répercutée de façon mécanique.

Très concrètement, les taux de fiscalité restent en dessous des moyennes locales, départementales et même régionales.

Pour autant, nous n'avons pas renoncé aux investissements qui pouvaient être nécessaire et attendus pour l'avenir de la commune. En effet, qu'il s'agisse de la protection des personnes à travers la défense à l'incendie, la rénovation des bâtiment communaux y compris dans le souci omniprésent de la maîtrise des énergies, la commune a poursuivi ses efforts.

Un article vous présente l'activité du Pavillon du Clos Moisson qui a ouvert en septembre 2024. Je vous encourage toutes et tous à venir dès la rentrée prochaine, partager un moment convivial pour bénéficier d'une cuisine traditionnelle, avec une tarification pensée pour rester accessible à tous.

En matière de réduction des déchets résiduels, les différentes dispositions engagées depuis maintenant deux ans (élargissement des consignes de tri, tarification incitatives, collecte des biodéchets en point d'apport volontaire) permettent de constater des résultats très encourageants avec une diminution d'environ 30% de déchets résiduels.

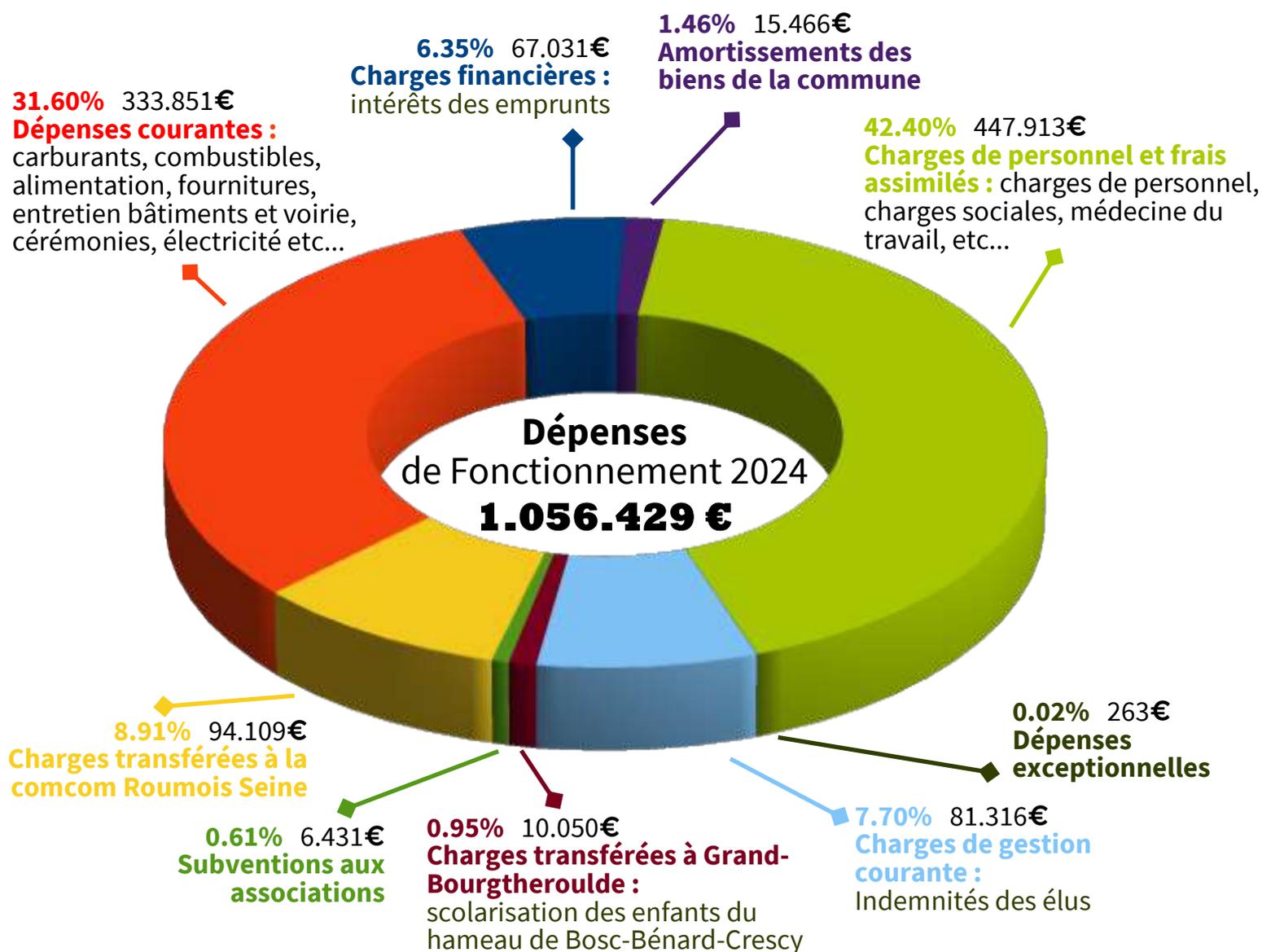
C'est une belle réussite, rendue possible grâce à vos efforts de tri !

Cela permet d'éviter une augmentation des taxes liées aux ordures ménagères. Pour ceux d'entre vous qui seront les plus performants, vous pourrez constater une baisse sensible de vos contributions sur la part incitative. Un simulateur en ligne, disponible sur precoval.fr, vous permet de connaître l'évolution de votre taxe en fonction de vos données personnelles. Les évolutions du service se poursuivent en direction des professionnels avec des dispositions adaptées aux différents métiers.

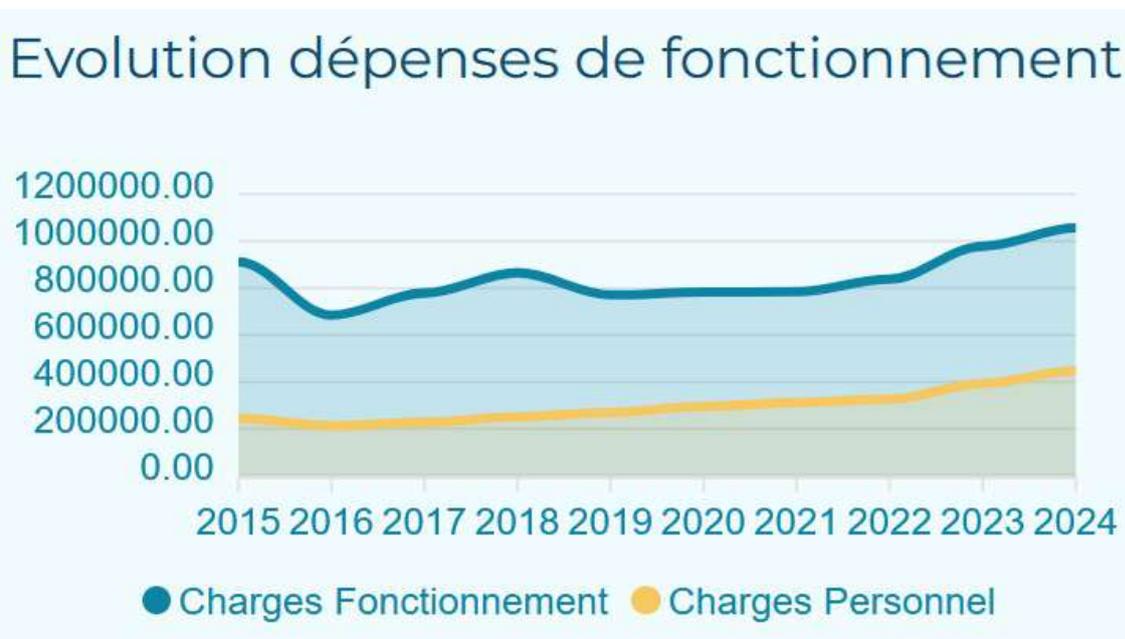
Je vous souhaite bonne lecture, à toutes et tous un bel été. Pour ceux qui le pourront, je souhaite que cet été soit synonyme de bons moments, passés en famille ou avec vos proches. Enfin, pour ceux qui s'apprêtent à enchaîner quelques semaines de travail intense dans les plaines, je leur souhaite de belles récoltes

Chaleureusement,
Bertrand PECOT

Une croissance des dépenses sous contrôle...



Evolution des dépenses de fonctionnement



8.82% 102.470€
Produits des services :
remboursement des frais de cantine, transport scolaire, concessions cimetièrre, etc...

7.34% 85.227€
Produits des locations des divers bâtiments communaux



47.61% 553.221€
Impôts et taxes

36.23% 420.985€
Dotations, subventions et participations reçues

... et propice aux investissements:

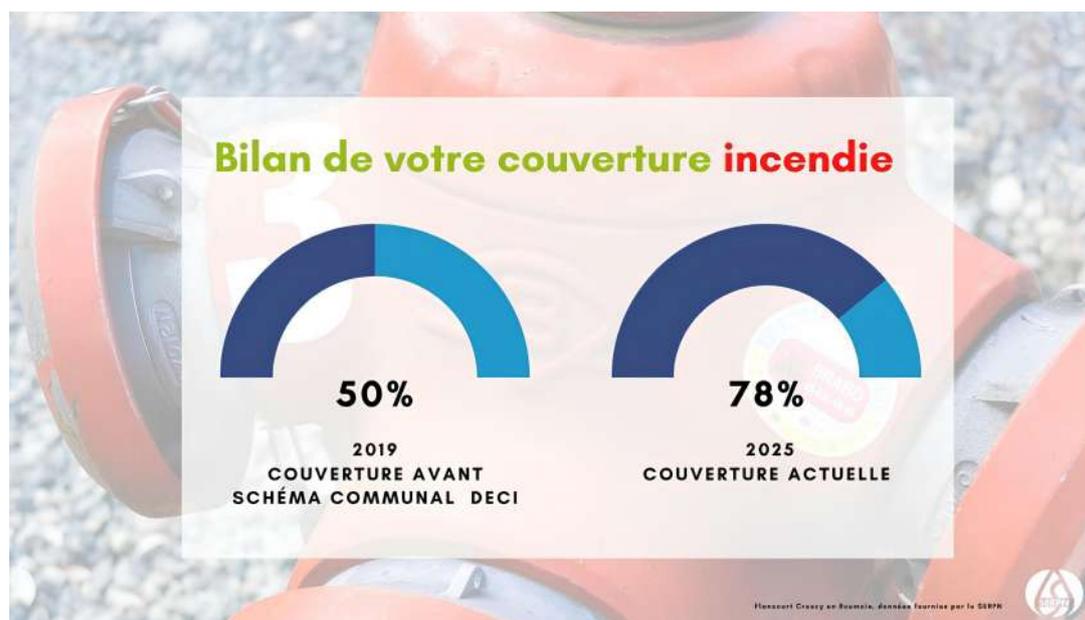
386 571€ entre 2023 et 2024 dont



52 K€

Défense Incendie
Subventionnée à:

- 50% par l'Etat
- 11% département



amélioration de 28 % résultant des investissements municipaux



84 K€

Rénovation
Salle Bourvil

Isolation, remise
aux normes de
l'électricité, portes
et fenêtres, VMC,
éclairage, bardage



50 K€

Rénovation
énergétique
de la Maison
d'Assistantes
Maternelles



17 K€

Travaux sur toiture
église de Catelon



**... et de rembourser les
emprunts en 2025**



2 M€

Remboursement
emprunts Restaurant
Intergénérationnel

La municipalité a voté une révision des taux d'imposition pour l'année 2025, avec une augmentation de **2% du taux** en vigueur. Les nouveaux taux lissés pour l'année 2025 sont :

- Taxe Foncier Bâti : **35.98%** (2024: 35.27%)
- Taxe Foncier Non-Bâti : **34.86%** (2024: 34.18%)
- Taxe d'habitation (résidences secondaires): **7.77%** (2024: 7.62%)

Ils restent toutefois inférieurs aux moyennes sur la Communauté de Communes de Roumois Seine, le département ou la région (pour des communes de la même strate).

Le coût supplémentaire sera en moyenne de 5€ par foyer pour le foncier bâti.

POURQUOI AUGMENTER LA FISCALITÉ DE QUELQUES EUROS ?

01

Effet de seuil ou condition liée à l'effort fiscal

Certaines dotations, comme la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), incluent un critère d'«effort fiscal», c'est-à-dire le niveau de fiscalité locale par rapport à une moyenne nationale.

Si une commune a une fiscalité trop basse, elle peut être considérée comme ne faisant pas assez d'efforts, et donc voir certaines dotations réduites voire supprimées.

Pour continuer à toucher certaines aides, une commune peut ainsi être incitée à augmenter légèrement ses taux d'imposition locaux.

02

Éviter une baisse de dotations en cas de baisse des ressources

Les attributions de l'État peuvent diminuer si la commune semble moins dynamique fiscalement, ou si elle réduit ses recettes propres (ex. : baisse des taux d'imposition).

En maintenant ou augmentant un peu la fiscalité, la commune stabilise ses ressources et garde un bon niveau d'allocations.

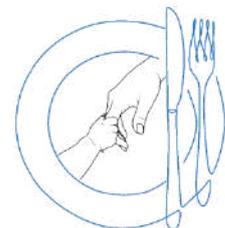
03

Effet d'optimisation budgétaire

C'est une stratégie de gestion préventive : plutôt que d'attendre une baisse de dotation, la commune ajuste ses taux à la marge pour éviter une perte plus coûteuse à long terme.

Parfois, 1 euro de fiscalité en plus permet de préserver plusieurs euros de dotations.

RESTAURANT INTERGENERATIONNEL



PAVILLON du
Plos Moisson

Retour en quelques chiffres, dates et photos sur cette première année de fonctionnement.

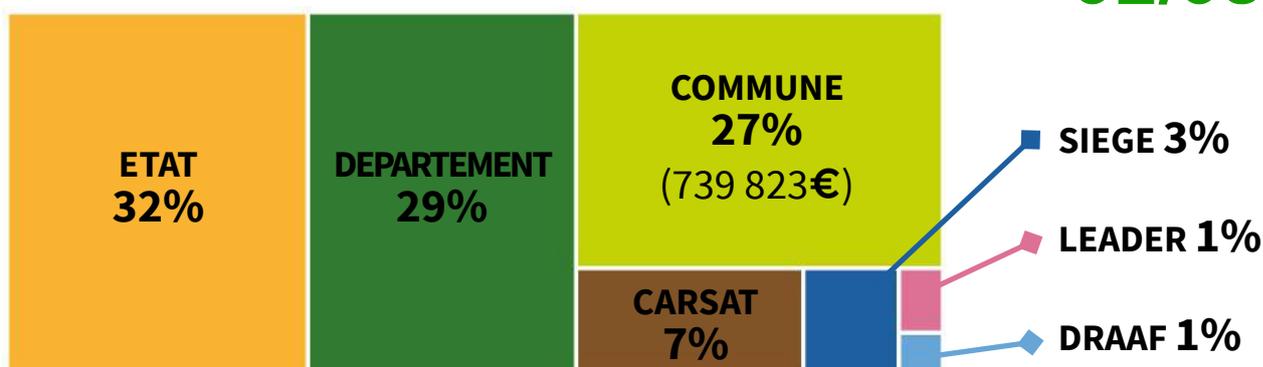
**Coût total
maîtrisé**

2 740 085€ HT

**Premier repas
servi**

02/09/2024

Partenaires Financeurs



**Inauguration
officielle**

26/10/2024

Repas des Seniors

10/11/2024

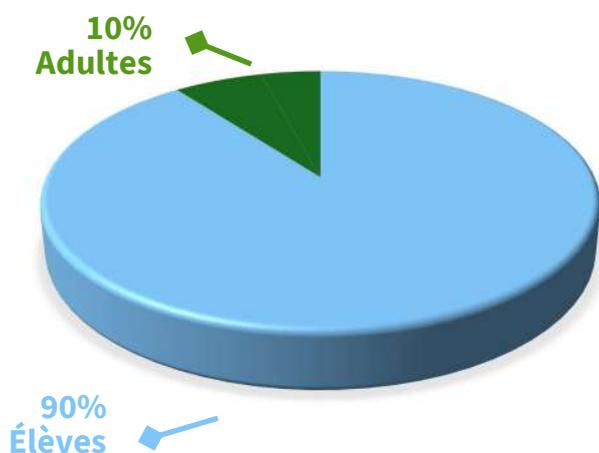
130 personnes





Nombre de repas servis

+25 000



Un véhicule acteur de mobilité

20 230 € HT



Pourvoyeur d'emplois locaux
126h/semaine



Producteurs Locaux

Volailles, viande et charcuterie de porc, pommes de terre, légumineuses, produits laitiers, glaces, ...

Rentrée 2025-2026

Préparation de 150 repas/jour pour Honguemare-Guenouville

Travail déjà engagé avec d'autres communes pour la rentrée suivante

Mise en place du Portail Famille : Simplifiez vos démarches pour la cantine scolaire

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un nouveau portail famille dédié aux inscriptions de vos enfants à la cantine scolaire. Cette plateforme numérique moderne vous permettra de gérer plus facilement et rapidement toutes vos démarches liées à la restauration scolaire.

Le portail sera ouvert à partir du 15 juillet 2025.

Un service simple, rapide et sécurisé 24h/24

Grâce au portail, vous pouvez :

- ⇒ Inscrire votre enfant à la cantine en quelques clics
- ⇒ Modifier ou annuler une réservation selon les délais en vigueur
- ⇒ Consulter les menus de la semaine
- ⇒ Suivre et régler vos factures en ligne

Finis les contraintes d'horaires ! Le portail famille est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Comment accéder au portail ?

Pour les familles dont les enfants étaient déjà inscrits cette année à la cantine scolaire, vous recevrez prochainement un mail avec votre identifiant. Votre compte est déjà créé, il vous faudra l'activer. Pour les familles dont les enfants n'ont jamais été inscrits à la cantine scolaire, vous recevrez prochainement un mail afin de créer votre compte. Tous les mails seront accompagnés d'un guide utilisateur de l'espace famille qui vous expliquera la démarche à suivre.

Une fois connecté, vous pourrez accéder à l'ensemble des services proposés via ce lien <https://portail.berger-levrault.fr/MairieFlancourt-CrescyEnRoumois/accueil>

Inscription Obligatoire

Pour que votre enfant puisse bénéficier du service de restauration scolaire à la rentrée, il devra être inscrit sur le portail famille préalablement.

Besoin d'aide ?

Le service scolaire reste à votre disposition pour toute question ou accompagnement :

- Par téléphone : 02.32.20.75.95
- Par e-mail : scolaire@flancourt-crescy-en-roumois.fr
- En mairie, aux horaires d'ouverture

MAIRIE DE FLANCOURT-CRESCY EN ROUMOIS

Se connecter

FLANCOURT - CRESCY EN ROUMOIS

Bienvenue sur le portail de MAIRIE DE FLANCOURT-CRESCY EN ROUMOIS

Vous pouvez faire des demandes, accéder à vos factures, réserver des activités...

Payez vos factures

Menu de la cantine

Connectez-vous au Portail

Email (identifiant)

Mot de passe

Se connecter

Je n'arrive pas à me connecter

Créer un compte

Mon espace citoyen

Espace famille

Espace facturation

Nous contacter

Plan du site | Mentions légales | Conditions Générales | Accessibilité

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE

Une nouvelle grille tarifaire entre en vigueur le 1er septembre 2025 pour les repas pris par les enfants scolarisés dans les écoles Olympe de Gouges ou Pierre Mendès France :

- Repas régulier : 3.70€
- Repas occasionnel : 4.10€

Dans le cas des repas occasionnels, un minimum de quatre repas devra obligatoirement être réservé au cours de l'année scolaire afin de pouvoir procéder à la facturation. En effet, selon les directives de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP), les collectivités territoriales ne peuvent pas émettre de titres de recette (factures) d'un montant inférieur à 15€.

Dans le cas où le nombre de repas occasionnel réservé n'aura pas atteint quatre, un montant de 16,40 € vous sera d'office facturé pour l'année scolaire en cours.

NOTE: Les repas des enfants non présents au restaurant scolaire pour lesquels la famille n'aura pas procédé à des annulations seront facturés.

FACTURATION

Les repas sont comptabilisés à la fin de chaque mois. Une notification par mail informera de la disponibilité de la facture sur le Portail Famille.

ATTENTION: la facture consultable sur le Portail Famille est donnée à titre informatif. Les familles devront attendre l'avis des sommes à payer transmis par courrier avant de procéder au règlement.

MODE DE PAIEMENT

- Par prélèvement automatique: ce mode de paiement doit être choisi en priorité. Vous devrez fournir un Relevé d'Identité Bancaire (uniquement pour les nouvelles demandes ou en cas de changement). La demande d'autorisation de prélèvement avec l'attribution de votre Référence Unique du Mandat (norme SEPA) vous sera envoyée pour signature.
- Par paiement en ligne: Suivre les indications mentionnées sur l'avis des sommes à payer.
- Par titre de paiement: règlement par chèque (suivre les indications sur l'avis des sommes à payer).

GESTION DES INSCRIPTIONS / ANNULATIONS

Lors de la pré-inscription, les jours de réservation devront être cochés. Il reviendra à chaque famille d'annuler les réservations les jours où son enfant ne fréquentera pas le restaurant scolaire.

Toute modification du planning, qu'il s'agisse d'une absence d'un enfant ou d'une inscription, devra se faire directement sur le portail famille; et être effectuée au plus tard à 10h, deux jours ouvrés avant le jour du repas concerné (hors jours fériés).

Exemples:

- Le lundi avant 10h pour annuler ou ajouter un repas du jeudi
- Le mardi avant 10h pour annuler ou ajouter un repas du vendredi
- Le jeudi avant 10h pour annuler ou ajouter un repas du lundi
- Le vendredi avant 10h pour annuler ou ajouter un repas du mardi

Si les repas ne sont pas annulés en respectant les jours de prévenance, ils seront facturés même si l'enfant n'est pas présent.

ATTENTION: tout changement dans la situation familiale et/ou dans les coordonnées relatives à la facturation doit être signalé via le portail famille dans les plus brefs délais (téléphone, mail, adresse en cas de déménagement, numéros d'urgence, coordonnées bancaires en cas de prélèvement automatique).

MENUS

Les menus sont disponibles sur :

- le facebook du Pavillon du Clos Moisson: www.facebook.com/pavillonclosmoisson
- L'application mobile Civox
- Le site www.flancourt-crescy-en-roumois.fr, rubrique ENFANCE JEUNESSE > RESTAURATION SCOLAIRE > MENUS

MENU SEMAINE N°10 du 23 au 27/06/2025



LUNDI 23	MARDI 24	JEUDI 26	VENDREDI 27
Pâtisserie	Sid de betteraves	Sid de concombre (7)	
Cordon bleu (France) (1,7,9,3)	Sauté de veau (France) (10)	Filet de Merlu (8,2)	Chipolatas (Ferme de Guernouville)
Petit pois carotte (7)	Poêlé de légumes	Blé (11)	Sid Piémontaise (10,3)
Fromage (7)	Yaourt Nat Sucré (7)	Fromage (7)	Fromage (7)
Riz au lait (7)	Pâtisserie	Fruit au sirop (7)	Glace (7)



ESPACE VERTS

Un nouveau souffle pour nos espaces verts : focus sur notre binôme d'agents techniques
La commune a récemment renforcé son équipe technique avec l'arrivée d'un nouveau binôme d'agents dédié à l'entretien et à la valorisation de nos espaces publics.

Une équipe polyvalente au service de la commune

Nos agents techniques interviennent quotidiennement sur de multiples missions essentielles au bon fonctionnement de notre territoire. Leur expertise s'étend bien au-delà du simple entretien avec une approche globale de l'aménagement communal.

Gestion et entretien des espaces verts

L'entretien de nos espaces paysagers constitue le cœur de leur activité. Le binôme assure :

- ⇒ La tonte régulière des pelouses et espaces engazonnés
- ⇒ La taille des haies, arbustes et massifs floraux
- ⇒ L'élagage et l'entretien des arbres d'alignement
- ⇒ Le désherbage et le binage des parterres
- ⇒ L'arrosage et l'entretien des plantations saisonnières
- ⇒ La création et le renouvellement des massifs floraux

Maintenance du mobilier urbain et des équipements

Au-delà des espaces verts, nos agents veillent également à :

- ⇒ L'entretien et la réparation du mobilier urbain (bancs, jardinières, panneaux)
- ⇒ La maintenance des aires de jeux
- ⇒ Les petites réparations de voirie et signalisation



Missions saisonnières et événementielles

Selon les saisons, l'équipe adapte ses interventions :

- ⇒ Salage en période hivernale
- ⇒ Préparation des décorations pour les événements communaux
- ⇒ Soutien logistique lors des manifestations publiques
- ⇒ Entretien renforcé pendant la période estivale

Une mention spéciale pour Estéban, apprenti prometteur

Cette année, l'équipe a eu la chance d'accueillir Estéban, apprenti en alternance de la Maison Familiale de Routot et habitant la commune, qui s'est révélé être un véritable atout pour notre service technique. Son enthousiasme, sa motivation et son investissement ont rapidement fait de lui un membre à part entière de l'équipe.

Il a particulièrement excellé dans l'apprentissage des techniques d'entretien des espaces verts.

Un engagement quotidien pour le cadre de vie

Grâce à ce binôme notre commune bénéficie d'un entretien de qualité de ses espaces publics. Cette équipe soudée et complémentaire contribue quotidiennement à préserver et embellir notre cadre de vie.

L'investissement de ces agents techniques, discret mais essentiel, participe activement à l'attractivité de notre territoire et au bien-être de notre communauté. Leur travail, souvent méconnu du grand public, mérite d'être salué et reconnu à sa juste valeur.

29 K€

Achats de matériel
en 2025
(camion benne,
remorque plateau,
tracteur)

SALLE DES FÊTES

Révision des tarifs des salles communales : une augmentation nécessaire pour maintenir la qualité du service

Une décision réfléchie face aux coûts croissants

La commune a effectué une révision des tarifs de location de ses salles des fêtes. Cette augmentation, bien que mesurée, répond à une nécessité économique et à la volonté de maintenir des équipements de qualité au service de la population.

Les raisons de cette augmentation

Plusieurs facteurs ont motivé cette décision du conseil municipal. L'inflation générale a considérablement impacté les coûts d'entretien et de fonctionnement des équipements communaux.

Par ailleurs, la commune investit dans la modernisation de ses salles : rénovation des cuisines, mise aux normes de sécurité, amélioration de l'éclairage et du chauffage. Ces investissements, indispensables pour offrir des espaces attractifs et conformes aux exigences actuelles, nécessitent un amortissement sur plusieurs années.

Un tarif qui reste compétitif

Malgré cette augmentation, les tarifs pratiqués par la commune demeurent dans la moyenne. Une étude comparative réalisée avec les collectivités voisines confirme que nos équipe-

ments offrent un excellent rapport qualité-prix.

La grille tarifaire révisée maintient par ailleurs les avantages accordés aux habitants de la commune, qui continuent de bénéficier d'un tarif préférentiel. Les avantages accordés aux associations sont également inchangés. Cette politique de soutien au tissu associatif reste une priorité municipale.

Maintenir un service public de qualité

Cette augmentation s'inscrit dans une démarche plus large de gestion équilibrée des finances communales. Elle permet de garantir la pérennité du service tout en continuant à proposer des équipements modernes et entretenus.

Les plannings de réservation des salles des fêtes sont disponibles en ligne.

Plus besoin de contacter le secrétariat pour savoir si une salle est disponible à la location pour votre événement ou manifestation, il vous suffit de vous rendre sur le site www.flancourt-crescy-en-roumois.fr dans la rubrique VIE PRATIQUE > SALLES DES FÊTES > Planning de réservation

Merci de consulter ce planning avant d'entrer en contact avec le secrétariat pour effectuer votre demande de réservation par téléphone au 02.32.20.75.95 ou par mail mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr

Salle	Tarifs de location		Séminaire Entreprise	Chauffage du 01/10 au 30/04
	Habitants commune (*)	Habitants hors commune		
Bourvil (Bosc-Bénard-Crescy)	250 €	500 €	100 €	55 €
Claude Monet (Épreville-en-Roumois)	355 €	650 €	Non loué	85 €
Joséphine Baker (**) (Flancourt-Catelon)	275€	550 €	Non loué	70 €

(*) Pour les habitants de la commune, une seule location est autorisée au tarif préférentiel par an et par foyer, applicable sur l'ensemble de la commune. Le prix de toute location supplémentaire sera au tarif locataire hors commune.

Le **2^{ème} semestre** ²⁰²⁵
de vos **jours de collecte**
EST ARRIVÉ !

MODIFICATION
DES **FRÉQUENCES**
DE **COLLECTE** DE
VOS **DÉCHETS**



Ordures ménagères et tri sélectif

**FREQUENCE DE
COLLECTE:
TOUTES LES 2
SEMAINES**

**Votre BAC DE TRI JAUNE et votre BAC
D'ORDURES MENAGERES sont
collectés SEPAREMENT LE MEME JOUR**

Juillet

mardi 08
mardi 22

Août

mardi 05
mardi 19

Septembre

mardi 02
mardi 16
mardi 30

Octobre

mardi 14
mardi 28

Novembre

! Férié le 11 décalage
mercredi 12
mardi 25

Décembre

mardi 09
mardi 23

Modernisation des points d'apports volontaires : vers un recyclage plus complet avec la collecte des biodéchets

Dans le cadre de la généralisation du tri à la source des biodéchets, imposée par la réglementation européenne et française depuis le 1er janvier 2024, la communauté de commune a entrepris une mise à jour complète de ses points d'apports volontaires. Cette modernisation vise à intégrer la collecte des restes alimentaires dans notre système de recyclage existant.

Voici les sites concernés sur la commune



Eglise de Bosc-Bénard-Crescy



Salle Claude MONET (Epreville-en-Roumois)



Allée du Roi (Bosc-Bénard-Crescy)



Croix de la Gazerie
(Epreville-en-Roumois)



Place Pierre et Marie-Thérèse DAGES
(Flancourt-Catelon)



« bioseaux » sont à votre disposition en mairie

Avec l'arrivée de l'été, nos paysages normands prennent des teintes dorées, les champs s'activent, les tracteurs se mettent en marche... C'est une période cruciale pour nos agriculteurs, dont le travail intense est souvent peu visible... sauf lorsqu'il se fait entendre (ou sentir).



Une période de travail intense

L'été est synonyme de moissons, de fenaison (coupe et séchage du foin), de récoltes diverses, parfois même d'épandage. Ces travaux sont indispensables pour nourrir les animaux l'hiver et préparer les ventes de l'année. Les journées sont longues, parfois du lever au coucher du soleil, et ne s'arrêtent pas le week-end.



Des horaires étendus... et du bruit

Afin de profiter des conditions météo favorables (pas de pluie, humidité minimale), les agriculteurs doivent souvent travailler tôt le matin, tard le soir, voire de nuit. Cela peut occasionner du bruit : moteurs, presses à balles, machines agricoles en route...



Des odeurs... naturelles

En période d'épandage (fumier ou lisier), certaines odeurs peuvent incommoder temporairement.

Rappelons qu'il s'agit là d'une pratique naturelle et réglementée, essentielle à l'entretien des sols.



Circulation agricole

Il arrive aussi que les routes soient momentanément ralenties par un convoi agricole. Un peu de patience est de mise : les engins roulent lentement mais contribuent à nourrir la collectivité.



Vivre à la campagne, c'est aussi accepter ses réalités

Ces petites nuisances temporaires sont le revers d'un mode de vie proche de la nature, au sein d'un territoire nourricier. Nos agriculteurs ne font pas que produire : ils entretiennent les paysages, préservent les haies, les prairies et façonnent l'identité de notre commune.

Ils travaillent avec la météo, les saisons et des marges économiques souvent fragiles. Leur engagement mérite d'être reconnu, et leur présence respectée.



Nous remercions les habitants pour leur tolérance et leur soutien au monde agricole local. Cultiver un esprit de village, c'est aussi accepter ces réalités... avec bienveillance.

Le saviez-vous?

- ⇒ Un agriculteur n'a pas de "vacances d'été" : c'est la période la plus chargée de l'année. Il faut moissonner, stocker, soigner les bêtes... parfois 7 jours sur 7 !
- ⇒ Les horaires agricoles dépendent du climat : en été, on travaille souvent à la fraîche, tôt le matin ou tard le soir, pour éviter la chaleur et la rosée.
- ⇒ Un tracteur avec remorque de foin peut mesurer jusqu'à 18 mètres de long : patience sur nos petites routes !
- ⇒ Les odeurs d'épandage sont encadrées par la loi : l'agriculteur ne doit pas épandre du lisier non désodorisé aux heures chaudes de la journée du 1er juin au 1er septembre, sauf dérogation. Il s'engage à enfouir le plus rapidement possible ces épandages pour éviter trop de désagrément aux habitants.
- ⇒ Sans les agriculteurs, pas de foin pour les animaux, pas de pommes à cidre, pas de fromages fermiers... ni de paysages soignés autour de nos chemins.



AGENDA

L'ensemble des activités proposées par vos associations communales et la municipalité sont à retrouver dans le « Demandez le programme » et le site www.flancourt-crescy-en-roumois.fr



Retrouvez ici l'agenda des festivités concoctées par vos associations communales et la municipalité pour la période estivale 2025. Alors à vous de jouer en faisant votre programme...

JUIN 13 Tract'o Bar
Le Tract'o bar sera pour sa deuxième sortie à Flancourt le vendredi 13 juin de 19h30 à 22h30. Restauration sur place avec le Comptoir des Choux, la Ferme des Déserts et la chevrerie des Petits Loups, le tout dans une ambiance irlandaise.

20 Kermesse
La fête des enfants organisée par l'Association des Parents d'Elèves + Les Dragons + et les enseignants, aura lieu le vendredi 20 juin à l'école maternelle Olympe DE GOUGES.

Au programme: tatouages, pêche aux canards, just dance, dégustation à l'aveugle, barbe à papa, jeux d'adresse et pleins d'autres activités...
Le Foodtruck « la roulotte Norma Breizh » sera présent pour vous régaler de ses galettes et crêpes.



22 Vide Grenier
Flancourt-Crescy en Roumois Animations vous donne rendez-vous le dimanche 22 juin vous donne rendez-vous le dimanche 22 juin sur le stade de Flancourt.
Au programme: vide grenier, rassemblement de voitures anciennes organisé par le Club Alpine de Dieppe, restauration sur place. 5€ le mètre linéaire et sur inscription uniquement. Contact: boscbenardcrescyanimations@hotmail.com

JUIL

2 Boum d'été
Pour fêter la fin de l'année scolaire, la municipalité organise pour les enfants des écoles élémentaires et maternelles un boum d'été le mercredi 2 juillet à la salle Joséphine BAKER, de 15h30 à 18h00. Les enfants recevront les coupons d'inscription dans leurs cahiers de liaison.

Boum d'été



MERCREDI 2 JUILLET 2025
SALLE JOSÉPHINE BAKER
DE 15H30 À 18H00



4 Tract'o bar

Cette 3ème du Tract'o bar aura lieu le vendredi 4 juillet de 19h30 à 22h30, aux abords de la salle BOURVIL avec en concert Daymon's (pop rock). Vous pourrez également ajouter des grillades de la ferme de Cuénouville à votre pique-nique!

AOU

24 Tournoi de Foot sixt

Le tournoi de foot à 6 revient pour sa 2ème édition le dimanche 24 août sur le terrain de foot de Flancourt.

Cette année il se fera en partenariat avec l'association BP Wilson France. Le tournoi reste gratuit à l'inscription. Une cagnotte aura lieu et les bénéfices seront entièrement reversés à l'association.

Les équipes sont composées au minimum de 6 joueurs : un gardien de but, 5 joueurs de champ et d'éventuels remplaçants. Pour plus d'informations et inscriptions: 07.82.10.73.77

Tournoi de foot de Flancourt

2ème édition le dimanche 24 août



NOUVELLES ACTIVITÉS EN VUE À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Lundi Salle BOURVIL	Mardi Salle BOURVIL	Jeudi Pavillon du Clos Moisson
9h30-10h30 Qi Gong	9h30-10h30 Gym Douce Musique	10h45-11h45 Gym Chaise Séniors
19h-20h Gym Tonic Musique	19h-20h Qi Gong	

Mais comme vous êtes curieux, venez essayer ces activités lors de séances découvertes GRATUITES les lundi 23 et mardi 24 juin salle BOURVIL et le jeudi 26 juin au Pavillon du Clos Moisson. Pour plus d'informations, contactez le 06.87.03.97.11

Retrouvez l'agenda actualisé sur le site www.flancourt-crescy-en-roumois.fr

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend !

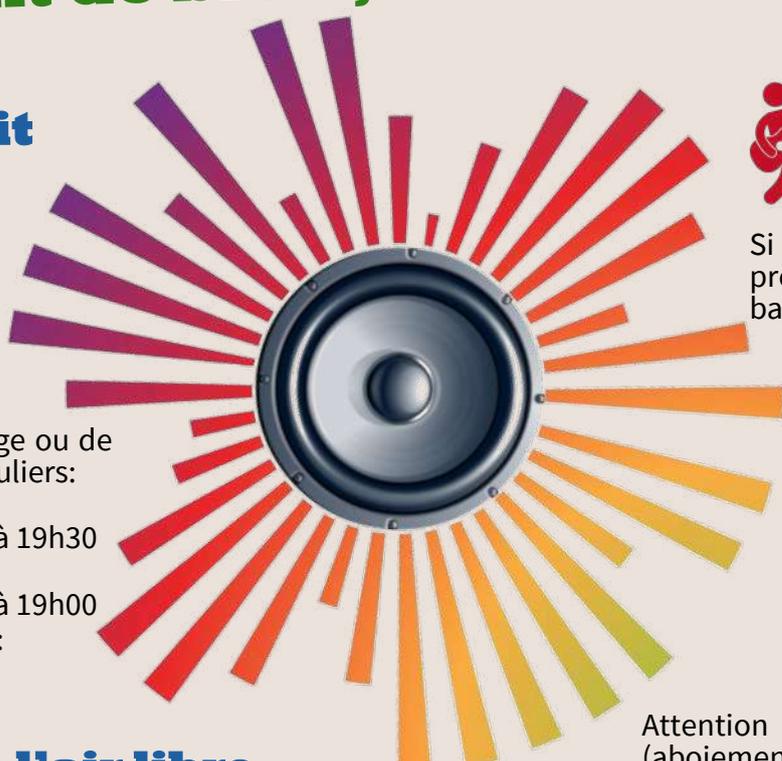
De jour Comme de nuit



Horaires de travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par les particuliers:

- ◆ Les jours ouvrables: de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ◆ Les samedis: de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- ◆ Les dimanches et jours fériés: de 10h00 à 12h00

Tout brûlage à l'air libre de déchets verts est strictement interdit !



Si vous faites la fête, prévenez vos voisins et baissez le son après 22h

Feux d'artifice interdits



Attention aussi à vos animaux (abolements...) Les propriétaires d'animaux sont responsables des dégâts occasionnés par leurs animaux en dehors de leur propriété.

La municipalité continue de mettre en lumière les forces vives de notre commune.

- Si vous êtes artisan ou commerçant nouvellement installé sur le territoire communal et souhaitez bénéficier d'un encart dans l'Essentiel.
- Si vous êtes artisan ou commerçant sur la commune et vous n'êtes pas encore référencé

dans l'annuaire des professionnels de la commune et l'application CiVox.

⇒ Faites-vous connaître en nous adressant par mail vos supports de communication et un texte de présentation de votre entreprise à communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr



Infos Pratiques

Mairie Flancourt-Crescy en Roumois:
1 Place Roger Leclerc,
27310 Flancourt-Crescy en Roumois
Tél: 02.32.20.75.95
Secrétariat: mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr
Services:
etatcivil@flancourt-crescy-en-roumois.fr
urbanisme@flancourt-crescy-en-roumois.fr
scolaire@flancourt-crescy-en-roumois.fr

- ◇ Permanences secrétariat:
Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00
(Période hivernale: de 16h00 à 18h00)
- ◇ Permanences urbanisme:
Vendredi de 14h00 à 17h00 (sur RDV)
- ◇ Permanence des élus:
Samedi de 10h00 à 12h00

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.

